



## LES REFUGES LPO PÉI



Ter là, nou protèz la natir !



## PARCOURS DE MISE EN REFUGE

### COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES



Les formalités d'inscription sont identiques pour les Refuges de types Collectivités et Entreprises. Le descriptif du programme dédié à ces deux types de structures se trouve sur [www.refuges.seor.fr](http://www.refuges.seor.fr) – Onglet « Créer mon Refuge ».

#### 1 Pré-demande en ligne

Dans l'onglet « **Créer mon Refuge** », choisissez le type de structure que vous souhaitez inscrire, prenez connaissance des **modalités et tarifs** d'inscription, puis cliquez sur le bouton en bas de page « **J'ai compris, je passe à l'étape suivante** » pour accéder au formulaire.

Premièrement, **créez votre compte** en indiquant vos coordonnées complètes et en vérifiant votre adresse email.

Ensuite, **complétez le descriptif de votre futur Refuge**, en donnant le plus de détails possibles.

En effet, **nous étudions chaque projet au cas par cas**, et nous nous réservons le droit de refuser une demande qui ne serait pas en adéquation avec les prérequis de la démarche (surface minimale en espaces verts, etc.), ou avec les valeurs morales de nos associations (LPO France, SEOR et partenaires).

Le référent Refuges LPO Péi est susceptible de vous recontacter s'il a besoin de précisions supplémentaires pour l'étude du dossier.

Si la SEOR accepte votre pré-demande, vous échangerez avec le **réfèrent Refuges LPO Péi** afin de **construire le projet** de concert : choix de la durée d'engagement (3 ou 5 ans), choix de prestations optionnelles complémentaires (cf Annexe financière), afin d'élargir vos possibilités d'action, de formation, d'animation, etc.

#### i Inscrire plusieurs sites Refuges pour une seule structure :

Pour ce faire, après avoir suivi les instructions ci-dessus pour inscrire un premier site, rendez-vous à nouveau dans l'onglet « Créer mon Refuge » puis réitérez l'opération pour créer le(s) suivant(s).

Vous retrouverez les différents dossiers dans votre **Espace membre – Onglet « Mes Refuges »**.

Une convention sera établie pour chacun des sites.

La SEOR proposera une mutualisation de certaines prestations avec un tarif dégressif (cf Annexe financière).

## 2 Signature de la convention

La **convention d'engagement** vous sera transmise pour signature, prenant en compte vos choix discutés préalablement, qui détermineront le montant final de l'inscription. Un devis sera transmis avec la convention.

Elle devra être signée par les deux parties avant de pouvoir procéder au règlement.

## 3 Règlement

Cette dernière étape **validera votre inscription** en tant que Refuge LPO Péi !

Vous trouverez les différentes possibilités de paiement dans votre Espace membre – Onglet « Mes Refuges » - Bouton « **Payer** » (Chèque, virement ou CB).

Une fois le paiement réceptionné, vous recevrez un mail de confirmation.

## 4 Phase opérationnelle

Celle-ci débutera par l'envoi de votre **Kit de bienvenue**, ainsi que de votre **panneau Refuges personnalisé** :



Ensuite, la SEOR prendra rendez-vous avec vous pour réaliser le **diagnostic initial** du site, accompagné de **l'expertise avifaune**.

Les résultats obtenus permettront alors l'élaboration d'un **plan d'action** spécifique à votre site.

Ce document directeur dressera une liste d'**actions**, par ordre de priorité, dont la collectivité / l'entreprise devra assurer la **mise en œuvre** au courant de la durée d'engagement prévue par la convention.

Le **réfèrent Refuges LPO Péi** de la SEOR accompagnera la structure dans cette réalisation, par le biais de **conseils**, d'un **suivi** régulier, de **réunions**. Il rédigera des **bilans annuels** des actions menées et de leurs résultats.

À noter : le réfèrent Refuges n'est pas un technicien de terrain qui assurera la mise en œuvre des actions, mais il vous accompagnera en vous conseillant, en vous aidant à trouver les contacts de prestataires adéquats, etc.

## 5 Renouvellement

À l'issue de la durée d'engagement prévue par la convention, il vous est possible d'effectuer un renouvellement d'inscription **pour prolonger votre engagement**.

Dans ce cas, une **nouvelle convention** sera à établir en concertation entre la structure et le réfèrent Refuges, afin de déterminer **les nouveaux objectifs**, en fonction de l'avancement du projet initial.

Les **modalités financières** de réinscription en dépendront également. L'achat d'un nouveau panneau indiquant les nouvelles dates d'engagement, sera nécessaire. Un devis sera transmis avec la convention.

**MERCI INFINIMENT POUR VOTRE CONTRIBUTION À LA PROTECTION DE LA NATURE DE PROXIMITÉ !**

## REFUGES COLLECTIVITES ET ENTREPRISES

Actions		Nb	Montant unitaire	Total €
<b>Prestations obligatoires</b>				
Inscription à la démarche Refuges LPO Péri – frais de gestion		forfait		250 €
Panneau Refuges LPO Péri	Format 29,7 x 42 cm – Dibond	1	150 €	150 €
Suivi du Refuge (5 ans)	Diagnostic initial	1 jour	300 €	300 €
	Expertise avifaune (SEOR)	2 jours	300 €	600 €
	Rédaction du plan d'action	2 jours	300 €	600 €
	Suivi de la mise en œuvre, réunions, bilans annuels	7 jours	300 €	2 100 €
<b>Total de base</b>				<b>4 000 €</b>
<b>Prestations optionnelles (au choix)</b>				
Expertises naturalistes complémentaires (initiale et finale) : inventaires, préconisations spécifiques...	Expertise reptiles (NOI)	forfait		1 000 €
	Expertise chauve-souris (GCOI)	forfait		1 200 €
	Expertise insectes (Micropoda)	forfait		1 000 €
	Expertise botanique (Volkameria)	forfait		1 000 €
Animation ; sensibilisation du personnel	A définir avec le partenaire	1 jour	300 €	300 €
<b>Total tout inclus</b>				<b>8 500 €</b>

## POUR 2 SITES

Actions		Nb	Montant unitaire	Total €
<b>Prestations obligatoires</b>				
Inscription à la démarche Refuges LPO Péri – frais de gestion		forfait		250 €
Panneau Refuges LPO Péri	Format 29,7 x 42 cm – Dibond	2	150 €	300 €
Suivi du Refuge (5 ans)	Diagnostic initial	2 jours	300 €	600 €
	Expertise avifaune (SEOR)	4 jours	300 €	1 200 €
	Rédaction du plan d'action	3 jours	300 €	900 €
	Suivi de la mise en œuvre, réunions, bilans annuels	10 jours	300 €	3 000 €
<b>Total de base</b>				<b>6 250 €</b>
<b>Prestations optionnelles (au choix)</b>				
Expertises naturalistes complémentaires (initiale et finale) : inventaires, préconisations spécifiques...	Expertise reptiles (NOI)	forfait		2 000 €
	Expertise chauve-souris (GCOI)	forfait		2 400 €
	Expertise insectes (Micropoda)	forfait		2 000 €
	Expertise botanique (Volkameria)	forfait		2 000 €
Animation ; sensibilisation du personnel	A définir avec le partenaire	2 jours	300 €	600 €
<b>Total tout inclus</b>				<b>15 250 €</b>

## Rétroplanning

<b>Année 1</b>	<b>Diagnostic initial du site Expertise(s) naturaliste(s) initiale(s) Rédaction et transmission du pan d'action Réunion de suivi, bilan annuel</b>
<b>Année 2</b>	<b>Réunion de suivi, bilan annuel</b>
<b>Année 3</b>	<b>Réunion de suivi, bilan annuel</b>
<b>Année 4</b>	<b>Réunion de suivi, bilan annuel</b>
<b>Année 5</b>	<b>Expertise(s) naturaliste(s) finale(s) Réunion finale, bilan de la convention</b>